

Description	S. O.	✓	Notes
<p>1. S'assurer que l'entrepreneur a obtenu tous les permis requis et pris toutes les mesures pour faire effectuer les inspections requises en vertu de règlements locaux, provinciaux et fédéraux, y compris :</p>			
<p>a. le permis de construire;</p>			
<p>b. les permis environnementaux, s'il y a lieu;</p>			
<p>c. les permis concernant la sécurité au travail.</p>			